

Henrichemont Le Mag n°12



D'une saison à l'autre



Mars 2023

Sommaire



Page 2 :

Vie de la commune :
une nouvelle dynamique pour le
camping du Petit-Bois

Page 3 :

Le mot du Maire

Page 4 :

Environnement

Page 6 :

Partenaire de la communauté de
communes : ludothèque Micado

Page 7 :

Nouveaux commerces - artisans
Collège Béthune-Sully
La vie de la commune - En bref

Page 8 :

La Borne

Vie de la commune



Une nouvelle dynamique pour le camping du Petit-Bois

Rachel Aguanno est la nouvelle gérante du camping de la commune. Originnaire de Veaugues, elle est née à Sancerre et habite à Aubinges depuis 1998.

Après une trentaine d'années en tant que salariés, avec son mari, ils ont tout quitté et sont partis à l'aventure dans le Sud de la France à bord d'un camping-car. C'est ainsi qu'ils sont arrivés dans les Corbières, à Villerouge la Crémade, dans un camping familial 3 étoiles, pour y passer une semaine de vacances. Finalement, après avoir sympathisé avec les gérants, ils y sont restés 4 saisons, en tant qu'assistants.



Ils ont ainsi pu découvrir le monde de l'hôtellerie de plein air, sous tous ses aspects.

Malgré la beauté et les richesses de l'Aude, ils ont décidé de laisser la sécheresse du Sud pour retrouver leur famille et leurs amis.

De retour chez eux, ils ont cherché de quelle manière ils pourraient poursuivre leur aventure de l'hôtellerie de plein air. Et finalement la question suivante s'est posée : pourquoi ne pas mettre nos connaissances au profit de ce charmant camping du Petit Bois à Henrichemont ? Sitôt dit, sitôt fait.

Après plusieurs entretiens avec le Maire, une mise à disposition a été signée pour un an. Rachel est prête à tout mettre en œuvre pour redynamiser ce bel endroit et vous invite à venir la rencontrer au camping et à participer aux activités qui seront mises en place du 1er avril au 30 octobre. La Mairie, qui lui apporte son soutien, vous tiendra régulièrement informé des activités à travers le bulletin municipal, le site, l'application mymairie et sa page Facebook.

Pour tout renseignement, contactez Rachel au 06 37 49 74 83

Courriel : campinghenrichemont@gmail.com

Informations légales

Henrichemont Le Mag - Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont - Mars 2023 - Tirage : 1 150 exemplaires



Notre objectif : 2 000 habitants d'ici 10 ans

Comme la plupart des communes du cher, la population d'Henrichemont s'est effritée au cours de ces 30 dernières années, actant un manque d'attractivité de notre région et sans doute plus généralement du monde rural.

Il nous faut inverser cette tendance et consolider ainsi nos commerces, notre école, notre collège et plus généralement notre niveau d'équipement.

3 leviers doivent être activés

Le premier consiste à offrir des possibilités de construction neuve sur notre commune pour répondre à la demande.

Même si le futur PLUI (plan local urbanisme intercommunautaire) en cours de finalisation et qui devrait être définitivement adopté avant l'été prochain, s'avère très restrictif en termes d'extension urbaine, il est nécessaire de pouvoir valoriser les zones constructibles notamment dans le centre bourg.

Le second levier consiste à inciter à la réhabilitation des logements vacants, trop nombreux dans notre ville. L'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) qui, à l'initiative de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry sera opérationnelle au cours de cette année, apportera un soutien administratif et financier aux propriétaires concernés désireux d'engager des travaux de rénovation.

N'hésitez pas si vous disposez de terrains constructibles ainsi que de bâtiments ou logements inexploités à vous signaler en Mairie pour que nous évoquions ensemble ces différentes possibilités de valorisation.

C'est enfin pour répondre à la demande croissante de locatif qu'il nous faut actionner le troisième levier, celui d'un nouveau lotissement à Henrichemont.

Il s'agit, ici, avec les opérateurs concernés, de favoriser la construction de maisons individuelles destinées aux familles souhaitant s'implanter dans notre commune comme locataire, en attendant un éventuel achat.

Ces 2 années de crise sanitaire due à la pandémie ont entraîné des modifications perceptibles dans le rythme, l'organisation et l'environnement du quotidien d'une certaine frange de la population urbaine. Avec le développement du télétravail et un frémissement dans l'attractivité du monde rural, Henrichemont comme d'autres communes de notre taille, a connu une accélération des transactions immobilières.

Il nous faut donc accompagner cette tendance et développer nos possibilités d'accueil de nouveaux résidents.

2 000 habitants dans notre commune à l'horizon 2030 est un objectif ambitieux mais réalisable.

Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04 - mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.



Révélation : partage de territoire et cohabitation avec des chauves-souris à Henrichemont.

S'il n'existe pas de commune sans chauves-souris dans le département du Cher, quelques-unes se distinguent par des **populations de Chiroptères particulièrement remarquables**, en nombre d'individus ou en espèces. Henrichemont fait partie du podium. Entourée de massifs forestiers, avec un maillage de prairies sillonnées par un réseau hydrographique encore bien actif, même en été, le territoire permet à la **vingtaine d'espèces** de chauves-souris d'y trouver tout au long de l'année des gîtes variés, et une belle diversité en insectes pour se nourrir et élever leurs petits. Dès le crépuscule, on verra voler au-dessus des toitures et des jardins les Pipistrelles. Les Noctules, plus forestières, évolueront en plein ciel, à grande altitude. Cette espèce est encore régulière dans le Pays-Fort, protégée des parcs éoliens qui les fauchent en Champagne berrichonne et le long des vallées alluviales du Cher et de l'Arnon. Les Oreillards, aux impressionnantes oreilles en parabole bien visibles en vol, sortiront tard, à nuit presque noire, accompagnés par la tribu des Murins.



Petit rhinolophe copyright « Chauve-Qui-Peut »

Mais la spécificité d'Henrichemont est surtout liée à une espèce : **le Petit rhinolophe**. Cette petite chauve-souris de sept grammes et d'une vingtaine de centimètres d'envergure y montre ses plus fortes populations régionales. Il est très facile à observer en hiver et colonise les anciennes caves où il va se réfugier de novembre à avril, pendu en solitaire ou en essaim diffus, enfoncé totalement dans ses membranes alaires comme dans un parapluie bien refermé. Beaucoup de caves d'Henrichemont sont connues pour être occupées chaque année avec une extrême fidélité. Les chauves-souris y reviendront tant qu'on leur assurera la tranquillité, l'obscurité et surtout un soupirail ou une porte disposant

d'une ouverture d'une dizaine de centimètres de haut sur 30 de large. La plus peuplée des cavités regroupe près de **200 individus**. En été les femelles vont regagner quelques charpentes sous ardoises pour y élever leur unique petit. Une dizaine de nurseries sont connues sur la commune.

L'**autre espèce rare**, bien présente sur Henrichemont est **le Grand murin, la plus grosse chauve-souris du secteur**. Une colonie de 200 femelles s'est installée dans une vaste grange d'Henrichemont où elle tente de prendre ses quartiers d'été.

Henrichemont n'abrite pas que des chauves-souris. Elle accueille également depuis janvier 2022, **Echochiros, un bureau d'étude spécialisé dans l'étude de ces petites bêtes**. L'entreprise, créée en 2017 par Laurie Burette, compte aujourd'hui quatre salariés, dont trois sont d'anciens stagiaires du muséum de Bourges, un organisme qui œuvre depuis plus de trois décennies sur les chauves-souris. Les études d'impacts, spécialité d'Echochiros, amène l'équipe à rayonner sur toute la partie centre-ouest de la France pour des projets en milieu urbain ou rural. Et pour chaque étude, l'équipe est là pour préserver au maximum les chauves-souris. Si vous en avez observé dans vos caves ou greniers et qu'elles ne sont pas encore suivies par les spécialistes locaux, merci de le signaler à Echochiros au mail suivant : laurie.burette@outlook.com

Et peut-être aurez-vous envie de **contribuer à retrouver la colonie disparue de Sérotines communes d'Henrichemont** ? En 2011, il y avait une belle colonie d'une trentaine de sérotines à proximité de la place Henri IV. Dérangée à maintes reprises par des incursions régulières de chats qui opéraient des captures, celle-ci a déménagé. Comment tenter de la retrouver ? En participant au **comptage annuel organisé par le Muséum de Bourges à la fin du printemps**. Sur les 172 colonies de Sérotines communes connues dans le Cher, 40 sont suivies par des bénévoles, propriétaires, grand public, permettant ainsi d'évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations de cette espèce.

Contact Amélie Chrétien Coordonnatrice Chauves-souris et Biodiversité du Muséum de Bourges : 02 48 65 37 34 ou amelie.chretien@ville-bourges.fr

Laurent Arthur - Association Chauve qui peut
Patricia Meunier - bénévole comptage Muséum de Bourges

La forêt est vivante : respectons-la !

La commune a été contactée par M. Bertaud de l'Office National des Forêts qui a constaté une recrudescence des dépôts sauvages de déchets verts dans la forêt de la Caisse d'Epargne dont il a la gestion. Déposer des déchets dans un milieu naturel, quelle que soit leur nature (déchets verts, déchets ménagers, poubelles diverses...) est strictement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

En déposant vos déchets verts dans la forêt, vous pensez peut-être qu'ils vont se décomposer et enrichir le sol. Au contraire, ces dépôts sont nuisibles pour l'écosystème. Les déchets que vous déposez en forêt sont des résidus issus de tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillages divers. Les feuilles ramassées dans les jardins proviennent souvent d'essences ornementales que les micro-organismes présents en forêt ont des difficultés à transformer en humus. De plus, les grandes épaisseurs d'aiguilles de pin, d'herbes issues de tonte, de feuilles, asphyxient localement le sol et le dégradent.



Déchets d'arbustes ornementaux néfastes à la forêt

Dans certains cas, même si la « transformation » fonctionne bien, l'enrichissement du sol produit par les dépôts entraîne des modifications de l'écosystème pouvant attirer une faune « opportuniste », comme des sangliers, mais aussi favoriser le développement de plantes invasives.

Quant aux autres déchets (ménagers, gravats, électroménager...) ils polluent les eaux, les sols, sont dangereux pour les animaux, et parfois pour l'homme. Certains dépôts sauvages contiennent même des matériaux nocifs, comme l'amiante.

Que faire de ses déchets verts ?

La première solution est de les porter à la déchèterie qui les transformera en compost. Pour rappel, il est interdit de les mélanger à vos déchets ménagers.

La seconde solution est de recycler une partie de vos déchets (tonte, paille, feuilles, épluchures) en les utilisant comme paillage pour vos fleurs, arbres, légumes. En couvrant le sol avec ces matières, vous empêcherez une repousse excessive des plantes indésirables. De plus, en se décomposant, elles fertilisent la terre.

La troisième solution consiste à avoir recours au compostage. En vous procurant un broyeur, vous pouvez déchiqueter vos végétaux. Mélangez-le à des résidus déjà en cours de décomposition et vous obtiendrez un excellent compost que vous pourrez utiliser pour entretenir votre sol et aider à la pousse de jeunes plants. Les déchets de cuisine peuvent également être compostés. Certaines épluchures peuvent être données aux lapins, poules, tortues.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts.

Alors, ayez les bons réflexes : **paillage, compostage, déchèterie** et l'environnement vous dira merci.

INFORMATION : dépôts sauvages, la Mairie porte plainte

De **nombreuses incivilités sont constatées au quotidien** : canettes, bouteilles, masques, emballages sont jetés sur la voie publique. De plus, des dépôts sauvages de déchets divers et variés sont déposés, en divers endroits de la commune.

Ces incivilités contribuent à donner une image négative de la commune, occasionnent un surcroît de travail pour les employés communaux, empoisonnent la vie des riverains, polluent la nature.

Afin de les éradiquer la commune travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale, les bailleurs sociaux ou privés et la communauté de communes.

Désormais, les **auteurs des dépôts sauvages sont systématiquement recherchés**. Lorsqu'ils sont connus, ils reçoivent un avertissement ou sont convoqués en mairie. Si le dépôt est important ou en cas de récidive une **plainte** est déposée. Les contrevenants sont passibles d'une **amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €**.



La Ludothèque MICADO : un espace convivial, de rencontre pour tous

La ludothèque est un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres où les familles et les professionnels (assistantes maternelles, groupes...) peuvent jouer sur place et emprunter des jeux et jouets.

Des jeux d'éveil et d'exercice, des jeux symboliques, des jeux d'adresse, jeux de stratégie, de société, des jeux de construction et d'assemblage... sont adaptés à tous les âges de 0 à 107 ans !

L'équipe de professionnels du jeu est présente afin que le temps passé à la ludothèque soit un temps de détente, de partage et de découverte. Elle aide au choix des jeux et des jouets et accompagne les projets des habitants (ateliers jeux thématiques, soirée jeux).

Elle permet à chacun de jouer à son rythme, de rencontrer d'autres joueurs et de partager, d'échanger grâce au jeu. C'est un lieu où l'on prend plaisir à apprendre en jouant et à expérimenter.

C'est en 2005 que l'Association Micado est née à Henrichemont, grâce à l'initiative de parents et professionnels de la petite enfance. Pendant de nombreuses années elle sillonne le nord du département afin de proposer des animations pour petits et grands. La municipalité d'Henrichemont accompagna cette initiative en mettant un local de stockage à disposition et une salle de la mairie pour l'accueil du public une fois par mois.



La ludothèque est reconnue par les partenaires pour son savoir-faire et la formation constante des professionnels. Elle est agréée Espace de Vie sociale par la CAF du Cher et agréée Activité complémentaire de l'Éducation Nationale. Elle est reconnue et soutenue par le Conseil Départemental du Cher pour les animations qu'elle mène auprès des seniors. En 2016 la ludothèque devient un service de l'association ARPPE en Berry (association qui gère les crèches itinérantes Kangouroule et Kangourève, le relais assistants maternels et service d'accompagnement et d'appui à la gestion pour 14 crèches parentales dans le département) et complète ainsi son savoir-faire au niveau de la petite enfance.

La Ludothèque Micado anime dans le cadre du REAAP (Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) un groupe projet qui rassemble les parents, les professionnels des structures enfance, jeunesse et seniors autour de l'organisation de la fête intergénérationnelle qui se déroule en juillet. Pour la 10e édition, rendez-vous le mercredi 19 juillet à la salle polyvalente d'Henrichemont !

C'est en 2021 que la ludothèque s'installe dans les locaux de l'espace Victor Hugo à Henrichemont grâce au soutien de la CDC Terres du Haut Berry et de la commune d'Henrichemont. Cet espace permet d'accueillir le public dans un cadre adapté et agréable. La ludothèque ouvre aussi ses portes lors de divers spectacles présentés à l'espace culturel Victor Hugo.

Néanmoins la ludothèque continue à intervenir en itinérance dans les EHPAD, écoles, collèges, lycées, bibliothèques, établissements spécialisés en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et aussi pour des animations évènementielles.

N'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rencontrer à l'espace culturel Victor Hugo les mercredi, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (+ les jeudi pendant les vacances scolaires).

Contact : micadoludo@arppeenberry.org ou 06 77 19 57 26

Cécile Bory

Nouveaux commerces - artisans



Chez Mistinguette

Aline Leval
1 place Henri IV
18250 Henrichemont

Bars, animations



Collège Béthune-Sully



Atelier d'écriture avec Jean-François Morin

Apprendre aux élèves du collège d'Henrichemont à écrire des nouvelles fantastiques : c'est le projet que les professeurs de français Mme Lebon et Mme Ousaci ont mis en place cette année. Pour cela, elles ont fait appel à l'auteur Jean-François Morin (*Jonathan Sato, Oxylus*). Grâce au soutien du CNL (Centre National du Livre), Jean-François Morin a pu intervenir tout le mois de janvier dans toutes les classes de 4èmes.



Dessin de Mathieu Coudray

C'est le thème du fantastique qui a été choisi pour être en accord avec le programme de 4ème. Les élèves avaient également pour consigne d'emmener les lecteurs dans des ambiances angoissantes, mystérieuses. Ensuite, place à l'imaginaire... Ainsi des histoires de fantômes, de métamorphes, d'illusions étranges ou de disparitions inexplicables ont pu naître.

Ces nouvelles écrites en groupe seront imprimées dans un recueil et restituées lors d'une soirée fin mars. Chaque parent pourra découvrir les histoires de tous les élèves. Pour la couverture Mathieu Coudray, l'illustrateur des Éditions Le Lac aux Fées, a offert un de ses dessins.



Jean-François Morin

Vie de la commune - En bref



Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 5 avril, 10 mai et 14 juin.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.



Un four traditionnel retrouve sa complicité avec le feu

Au cours de 2021, Anne Deleporte et Bernard Thimonnier réfléchissent à une cuisson de leurs céramiques dans le four dit Talbot, situé au 4 Chemin des Grand' Boutiques. Leur exposition prévue au Centre Céramique, pensent-ils, s'enrichira ainsi de plus de sens. Ils proposent à Dominique Garet de se joindre à eux. Leur réflexion devient projet. Et... La pandémie, ajoutée aux difficultés d'accorder les agendas, reportent cette cuisson à janvier 2023.

Aux 15 créateurs et créatrices, invités pour s'associer à ce défi, s'en ajoutent une dizaine. Au final, 27 personnes participent à l'aventure. Il s'agit de remplir un four de 16 m³, de l'alimenter en bois au minimum pendant 7 jours, donc de constituer les équipes de cuiseurs en quart de 6 heures, d'organiser les locaux cédés par l'association Atelier Talbot, de prévoir le bois, de régler les intendants essentielles, le dormir, le manger, de partager les tâches annexes, et elles ne manquent pas.

En décembre, l'enfournement s'accomplit malgré le froid, en dépit des fêtes qui dispersent les troupes. Le mercredi 4 janvier, le four Talbot retrouve les flammes, perdues de vue pendant 12 ans. Un événement au niveau du village et du monde céramique. Nous avons bénéficié d'une basse saison au cours de laquelle certains et certaines décidèrent de détourner leur route pour se noyer dans la chaleur de la loge¹ du four Talbot. Une rayonnante récompense les attendait.



Équipement impératif pour nourrir le feu, l'affronter

Teff dit Gégé

¹ Loge : l'espace abrité devant le four.

Deux vidéos illustrent cette cuisson : partie1 : <https://www.youtube.com/watch?v=a99FMBhrBxc> et partie 2 : https://www.youtube.com/watch?v=IDRVod9I_S8

Atelier nomade

Au centre céramique, là où se tiennent les fours, une cuisson se prépare. Les gens qui opèrent, surtout la langue pratiquée, indiquent qu'un groupe de Britanniques projette de cuire avec le four anagama, four où les pièces enregistrent, le mieux, les stigmates du feu. Christophe Léger, seule tête connue dans cette assemblée, situe l'enjeu : il s'agit d'un atelier qui organise des cuissons au bois dans divers endroits. Pour la septième édition, l'organisateur, David Trueb, a choisi le four anagama de La Borne. David explique : « Il y a huit ans, lors d'une cuisson en Italie, je prend conscience de l'importance des cuissons au bois, elles représentent le fondement de la céramique. Elles nous relient aux anciens, elles connectent ceux qui les pratiquent. Je décide de créer Fireworks² avec cette idée de relier les gens, les fours, les pays. Certains participants assistent à plusieurs cuissons, de nouvelles personnes arrivent, toutes ont de l'argile collée sur leur ADN. L'année dernière la rencontre s'est faite au Portugal, à Clay Kitchen, en Alentejo. Cette année



Une partie de l'équipe après le défournement

(2023) elle se fera au Danemark, au Centre International de Guldagergaard. Je vise le Vietnam pour dans trois, quatre ans. » Les participants proviennent de divers pays : Italie, Suisse, Allemagne, Portugal, Grande Bretagne, Canada et France. On peut dire que David Trueb, Suisse et Portugais, remporte son défi d'année en année. Bravo !

Teff dit Gégé

² Fireworks : terme anglais composé de deux mots, feu (fire) et travaux (works). Il signifie feux d'artifices, mais aussi travail avec le feu. Un côté festif, tout en songeant au travail, et le feu toujours là.